

2022 ÉLECTIONS

au Comité exécutif de la FAE

Dans le respect de la procédure électorale, le comité des élections vous informe qu'à la suite de la période d'annonce de candidatures aux cinq postes du Comité exécutif de la FAE pour le triennat 2022-2025, qui s'est terminée le 8 mai dernier, les personnes candidates suivantes sont élues sans opposition :



Monsieur Daniel Gauthier, Syndicat de l'enseignement de la région de Québec (SERQ), au poste de vice-présidence aux relations du travail.

Monsieur Benoît Giguère, Syndicat de l'enseignement des Seigneuries (SES), au poste de vice-présidence au secrétariat, à la trésorerie et à l'administration.

Il y aura élection aux trois autres postes dont les personnes candidates sont les suivantes :

PRÉSIDENTE

Mélanie Hubert, Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal (SEOM)

Suzanne Tremblay, Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais (SEO)

VICE-PRÉSIDENTE À LA VIE PROFESSIONNELLE

Alina Laverrière, Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska (SEHY)

Annie Primeau, Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI)

VICE-PRÉSIDENTE À LA VIE POLITIQUE

Patrick Bydal, Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais (SEO)

Martin Leclerc, Alliance des professeures et professeurs de Montréal (APPM)

La campagne électorale débutera le mardi 24 mai 2022 et se terminera à 23 h 59 la veille du scrutin, soit le mardi 28 juin 2022 (article 5.3, 2e alinéa du Règlement général du Congrès). Le comité des élections souligne que bien que la campagne électorale soit l'ensemble des faits et gestes posés par les personnes qui se portent candidates à un poste du Comité exécutif et par les membres de la FAE qui prennent position quant à ces candidatures (article 5.3, 1er alinéa du Règlement général du Congrès), celle-ci n'inclut pas la planification des diverses représentations au sein des organismes affiliés. Il est donc permis d'effectuer cette action au préalable de la campagne.

De plus, le comité des élections transmettra aux présidences des organismes affiliés la liste des personnes représentantes des personnes candidates autorisées à représenter ces dernières.

ÉLECTIONS
ÉLECTIONS
ÉLECTIONS
ÉLECTIONS

Syndicalement vôtre,

Sébastien Bergeron
Président du comité des élections

Fédération autonome
de l'enseignement